

PROGRAMME MUNICIPAL 2026 – TERRE COMMUNE

10 CHAPITRES COUVRANT L'ENSEMBLE DES DOMAINES D'ACTION DE NOTRE VILLE

UN PROJET MUNICIPAL POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

Ce programme municipal est le fruit d'un travail collectif, nourri par l'écoute des habitantes et habitants, par l'engagement associatif et par une conviction forte : **Saint-Genis-Laval peut et doit être une ville plus juste, plus solidaire et plus écologique.**

Tout au long de ces chapitres, **TERRE COMMUNE** a fait le choix de la clarté et de la cohérence. Clarté sur les constats, sans masquer les difficultés ni les urgences. Cohérence entre les valeurs défendues et les propositions concrètes formulées.

UNE VISION POLITIQUE ASSUMÉE

Notre projet repose sur une idée simple : **la commune est un levier puissant pour améliorer la vie quotidienne.** En agissant sur le logement, les mobilités, l'emploi, l'environnement, la solidarité ou la démocratie locale, une municipalité peut redonner du sens à l'action publique et restaurer la confiance.

Nous défendons : - une **démocratie vivante**, fondée sur la participation citoyenne et la transparence ; - une **écologie populaire**, qui protège la santé et améliore concrètement le cadre de vie ; - une **justice sociale** qui garantit l'accès aux droits et à la dignité pour toutes et tous ; - une **économie locale utile**, créatrice d'emplois et respectueuse du territoire.

UN PROGRAMME RÉALISTE ET RESPONSABLE

Les engagements présentés sont ambitieux, mais ils sont aussi réalisables. Ils s'inscrivent dans le cadre des compétences communales et métropolitaines, en recherchant systématiquement la coopération avec les institutions, les associations, les acteurs économiques et les habitantes et habitants.

Ce programme ne promet pas tout à tout le monde. Il trace un cap clair, priorise l'intérêt général et assume des choix en faveur du long terme, de la solidarité et de la transition écologique.

UNE INVITATION À CONSTRUIRE ENSEMBLE

Ce projet municipal n'est pas figé. Il a vocation à vivre, à évoluer et à s'enrichir tout au long du mandat, grâce à l'implication des citoyennes et citoyens.

Avec TERRE COMMUNE, nous faisons le pari de l'intelligence collective, du dialogue et de l'action concrète. Nous croyons qu'une autre manière de gouverner est possible : plus proche, plus humaine et plus fidèle aux valeurs républicaines.

ENSEMBLE, FAISONS DE SAINT-GENIS-LAVAL UNE COMMUNE SOLIDAIRE, ÉCOLOGIQUE ET DÉMOCRATIQUE. UNE COMMUNE OU CHACUNE ET CHACUN À SA PLACE, PEUT AGIR ET ENVISAGER L'AVENIR AVEC CONFIANCE.

UNE TERRE COMMUNE !

CHAPITRE 1 – DES SERVICES PUBLICS RENFORCÉS POUR BIEN VIVRE À SAINT-GENIS-LAVAL : SANTÉ, ÉDUCATION, SÉCURITÉ

Pourquoi ce chapitre ?

Au fil des rencontres et des échanges, un message est revenu avec force : les services publics de proximité sont au cœur de la qualité de vie des habitantes et habitants de Saint-Genis-Laval. Pouvoir se soigner près de chez soi, offrir à nos enfants de bonnes conditions d'apprentissage et vivre dans une ville apaisée sont des attentes essentielles.

Or, ces dernières années, l'offre de soins s'est dégradée, les moyens alloués à l'école et aux temps périscolaires sont insuffisants, et la politique de sécurité, bien que dotée de moyens humains supplémentaires, peine à produire des effets durables sur la tranquillité publique.

Face à ces constats, **TERRE COMMUNE** fait le choix d'un renforcement clair et assumé des services publics municipaux.

Notre cap politique

Nous défendons une ville qui prend soin de ses habitantes et habitants à chaque étape de la vie. Une ville qui investit dans la santé publique, l'éducation et la prévention plutôt que dans des logiques purement gestionnaires ou sécuritaires.

Notre approche repose sur **trois principes** :

- **L'égalité d'accès** aux services publics, quels que soient le quartier ou la situation sociale
- **La proximité**, pour répondre efficacement aux besoins du quotidien
- **La prévention et l'accompagnement**, garants d'une ville plus solidaire et plus sûre.

Ce que cela change concrètement pour vous

- Un meilleur accès aux soins, près de chez vous
- Des écoles mieux accompagnées et une alimentation scolaire de qualité
- Une ville plus apaisée, fondée sur la prévention et le dialogue
- **Un combat affirmé et assumé contre toute forme de violence physique, sexuelle et sexiste.**

Ce sont les bases indispensables pour bien vivre à Saint-Genis-Laval, aujourd'hui et demain.

1.1 Santé – Garantir l'accès aux soins pour toutes et tous

• Le constat citoyen

« Prendre rendez-vous avec un médecin généraliste ou un spécialiste à Saint-Genis-Laval devient de plus en plus difficile. Les actions de prévention sont rares et la désertification médicale fragilise l'accès aux soins, en particulier pour les personnes âgées, les familles modestes et les habitantes et habitants des quartiers populaires. »

Nous refusons de nous satisfaire de structures de santé privées qui ne garantissent pas un accès universel aux soins.

• Nos engagements

Proposition 1 – Créer un Centre de Santé Public Municipal aux Collonges

Nous créerons un centre de santé municipal pour améliorer l'accès aux soins de proximité. Il comprendra : un·e médecin généraliste, un·e médiateur·trice santé et un·e infirmier·e coordinateur·trice santé.

Fonctionnant avec une gouvernance collégiale, ce centre permettra :

- D'attirer de nouveaux professionnels de santé
- De développer des actions de prévention
- D'accueillir progressivement des spécialistes
- De mieux coordonner les parcours de soins.

Ce projet contribuera également à la dynamisation du quartier des Collonges.

Proposition 2 – Défendre l'Hôpital Henry Gabrielle et son usage public

Nous nous engageons à défendre sans relâche le maintien de l'**Hôpital Henry Gabrielle** à Saint-Genis-Laval et à garantir que son site reste intégralement dédié au service public de la santé. Nous refuserons toute opération immobilière privée sur ces terrains et œuvrerons à la pérennisation du classement en zone réservée aux services publics.

À terme, une fois l'avenir du site sécurisé, nous souhaitons y développer un pôle municipal de santé pluridisciplinaire au service des habitants.

• Le constat citoyen

« Les personnes en situation de handicap et leurs aidants rencontrent encore trop d'obstacles au quotidien : accès aux services publics, inclusion sociale, participation citoyenne et conditions de logement. »

• Nos engagements

Proposition 3 – Mettre en œuvre une stratégie municipale inclusive

Nous voulons une commune où chaque personne, quel que soit son handicap, puisse participer pleinement à la vie citoyenne, culturelle et sportive, et contribuer à l'élaboration des politiques d'inclusion. Nous associons aussi les aidants à cette démarche.

Pour cela, nous mettons en place une politique globale du handicap, pilotée par un·e adjoint·e dédié·e et construite avec les personnes concernées. Elle s'articule autour de quatre axes :

- **Accessibilité universelle** : conformité des bâtiments, voiries, équipements et services municipaux (y compris numériques)
- **Inclusion systématique** : prise en compte des besoins liés à toute forme de handicap dans les projets municipaux, avec une approche participative
- **Logements adaptés** : développement d'une offre en lien avec les acteurs du médico-social, de la santé et du logement
- **Exemplarité municipale** : reconnaissance, emploi et valorisation des compétences des personnes en situation de handicap, soutien des personnes dans l'élaboration de leur projets professionnels avec les acteurs compétents du territoire.

1.2 Éducation – Donner à chaque enfant toutes ses chances

• Le constat citoyen

« Les familles expriment des attentes fortes concernant la qualité de la restauration scolaire, le manque de dynamisme de l'offre périscolaire et les moyens humains dans les écoles. »

• Nos engagements

Proposition 4 – Créer une cuisine centrale scolaire publique

Nous créerons une cuisine centrale municipale permettant :

- Un approvisionnement en produits bio et locaux
- Des repas équilibrés avec des options végétariennes quotidiennes
- Une démarche pédagogique autour de l'alimentation
- Une gestion publique des cantines scolaires
- Une alimentation saine pour les enfants.

La gratuité de la cantine sera instaurée pour les familles sous le seuil de pauvreté.

Proposition 5 – Garantir un personnel ATSEM par classe afin de renforcer l'égalité des chances et soutenir les projets éducatifs des professeurs

Proposition 6 – Renforcer l'offre périscolaire de qualité et équilibrée sur la ville

Soutenir davantage les associations, projets éducatifs et la professionnalisation des acteurs. Cela passe aussi par la formation des bénévoles.

Proposition 7 : Créer une offre globale de la petite enfance à la jeunesse

Nous mettrons en place une politique cohérente de la petite enfance à la jeunesse, garantissant à chaque enfant un accès équitable aux crèches, aux temps périscolaires et aux loisirs, sur l'ensemble de la ville. Une attention particulière sera portée à l'égalité filles-garçons, notamment dans l'accès aux activités sportives, scientifiques et techniques. Notre ambition est d'offrir à tous les jeunes les mêmes opportunités d'épanouissement et de réussite, dans une ville qui soutient les familles et investit dans l'avenir.

1.3 Sécurité – Une tranquillité publique fondée sur la proximité

• Le constat citoyen

« Si Saint-Genis-Laval reste une ville où il fait bon vivre, des incivilités persistent et la demande de sécurité autour des écoles et des lieux de vie est forte ».

• Nos engagements

Proposition 8 – Réorienter la politique de sécurité municipale

Nous mettrons en place un service de médiation au sein de la police municipale, avec une présence renforcée dans les zones les plus sensibles.

Nous renforcerons la formation des agents, développerons des actions auprès des jeunes et déploierons des agents de prévention non armés.

Proposition 9 – Revoir l'implantation de la vidéoprotection

Les caméras seront limitées aux zones présentant de réels enjeux, dans le respect des libertés publiques et en concertation avec les habitants.

Amélioration de l'éclairage et de l'aménagement des espaces publics

Proposition 10 – Soutenir les femmes victimes de violence

Nous aurons une politique forte en faveur des femmes victimes de violence (aide, soutien juridique et création de logements d'urgence).

CHAPITRE 2 – FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE LOCALE ET LE BIEN COMMUN : PARTICIPATION CITOYENNE, VIE DE QUARTIER ET VIE ASSOCIATIVE

Pourquoi ce chapitre ?

De très nombreux habitantes et habitants expriment un même sentiment : ils et elles se sentent insuffisamment associés aux décisions qui concernent leur ville. Les choix structurants sont souvent perçus comme opaques, centralisés, et éloignés des réalités vécues dans les quartiers.

Pour **TERRE COMMUNE**, cette situation fragilise la confiance démocratique et affaiblit le lien social. À l'inverse, une ville qui associe ses citoyennes et citoyens aux décisions est une ville plus juste, plus efficace et plus apaisée.

Notre cap politique

Nous voulons une démocratie municipale vivante, continue et inclusive. Une démocratie qui ne se limite pas au vote tous les six ans, mais qui s'exerce tout au long du mandat, dans les quartiers, les associations et les espaces publics.

Notre ambition est de faire de Saint-Genis-Laval une ville où :

- Les habitants participent réellement aux choix qui les concernent
- La vie associative est reconnue comme un pilier de l'intérêt général
- Les quartiers sont des espaces de solidarité, de convivialité et d'initiatives citoyennes.

Ce que cela change concrètement pour vous

- Une parole citoyenne réellement prise en compte
- Une ville reliée, joyeuse, solidaire et conviviale
- Des associations mieux soutenues et reconnues

Avec TERRE COMMUNE, la démocratie locale devient un levier concret pour améliorer le quotidien et renforcer le vivre-ensemble à Saint-Genis-Laval.

2.1 Participation citoyenne – Redonner du pouvoir aux habitants

• Le constat citoyen

« Beaucoup d'habitants ont le sentiment que leur parole n'est pas prise en compte, que les conseils de quartier manquent de moyens et que les décisions importantes sont prises sans réelle concertation ».

• Nos engagements

Proposition 11 – Créer une commission d'éthique citoyenne

Nous créerons une commission d'éthique composée de citoyennes et citoyens tirés au sort. Elle aura pour mission de vérifier le respect des engagements municipaux pris devant les électeurs.

Proposition 12 – Organiser des conventions citoyennes, des consultations publiques et référendums

Pour les projets structurants ou clivants non explicitement prévus dans le programme, nous organiserons des référendums locaux et des espaces d'échanges pluriels avec la population. Ces consultations seront précédées d'ateliers de concertation afin d'enrichir le débat et de permettre une décision collective et informée.

Proposition 13 – Renforcer les comités de quartier et la coopération entre eux

Nous redonnerons un rôle central aux comités de quartier en leur confiant :

- L'animation d'assemblées citoyennes mêlant volontaires et citoyens tirés au sort
- Un rôle de proposition et de co-construction avec les élus
- Un budget dédié pour des projets de micro-investissements utiles au quotidien
- L'organisation d'actions de convivialité favorisant le lien social.

2.2 Vie de quartier et vie associative – Soutenir celles et ceux qui font la ville

• Le constat citoyen

« Le tissu associatif de Saint-Genis-Laval est riche, mais insuffisamment soutenu et coordonné. La disparition d'instances de dialogue comme le CADEC a affaibli la structuration de la vie associative et culturelle. Dans certains quartiers, le manque de lieux de rencontre et d'animation accentue l'isolement et les tensions ».

• Nos engagements

Proposition 14 – Créer une structure municipale de coordination de la vie associative

Nous créerons une structure municipale dédiée à la coordination de la vie associative, culturelle et sportive. Elle assurera la gestion de la **Maison des Associations**, la mutualisation des moyens et l'organisation de rencontres inter-associatives.

Chaque année, un grand rendez-vous citoyen, « **Vive les Asso !** », permettra de coconstruire la politique associative de la ville. Des états généraux du sport et de la culture seront également organisés afin de répondre aux besoins non couverts et d'optimiser l'utilisation des équipements.

Proposition 15 – Renforcer les pôles sociaux de proximité

Nous augmenterons les moyens du Pôle public des Collonges et du Centre social des Barolles afin de :

- Améliorer les actions en direction des familles
- Créer des espaces dédiés aux jeunes
- Réaménager les espaces publics aux abords des cités pour favoriser la convivialité.

CHAPITRE 3 – DES QUARTIERS VIVANTS PAR LE SPORT, LA CULTURE ET L'ANIMATION : SPORT, CULTURE, JEUNESSE ET ESPACES PUBLICS

Pourquoi ce chapitre ?

De nombreuses habitantes et habitants expriment un sentiment partagé : Saint-Genis-Laval dispose d'équipements sportifs et culturels importants, mais ceux-ci sont insuffisamment valorisés et ne structurent pas une véritable politique municipale de cohésion sociale.

Les jeunes, en particulier, manquent de lieux identifiés pour se retrouver, s'exprimer et s'engager. Le centre-ville et certains quartiers souffrent d'un manque d'animation régulière, ce qui affaiblit le lien social et le sentiment d'appartenance.

Pour **TERRE COMMUNE**, le sport, la culture et l'animation ne sont pas accessoires : ils sont des leviers essentiels pour faire vivre les quartiers, favoriser la rencontre et renforcer l'égalité d'accès aux loisirs.

Notre cap politique

Nous voulons faire du sport et de la culture des biens communs accessibles à toutes et tous, inclusifs, quels que soient l'âge ou les revenus.

Notre politique repose sur quatre priorités : - soutenir les pratiques sportives et culturelles comme outils de santé, d'émancipation et de cohésion sociale, - valoriser les initiatives locales et la jeunesse, - investir l'espace public comme lieu de vie, de rencontre et de convivialité. – développer avec les associations et clubs, les projets inclusifs pour des publics parfois loin du sport et/ou en vulnérabilité (personnes en situation de handicap, femmes, personnes isolées, aînés...)

Ce que cela change concrètement pour vous

- Des quartiers plus animés et plus vivants
- Des lieux dédiés à la jeunesse et aux pratiques culturelles
- Un accès facilité au sport et à la culture pour toutes et tous

Avec TERRE COMMUNE, le sport et la culture deviennent des moteurs du vivre-ensemble et de l'attractivité de Saint-Genis-Laval.

3.1 Sport – Un levier de santé et de lien social

• Le constat citoyen

« Si la ville dispose de nombreuses infrastructures sportives, leur usage reste inégal et le sport n'est pas suffisamment pensé comme un outil de politique publique au service de la santé et de la jeunesse ».

• Nos engagements

Proposition 16 – Créer des espaces “sport-santé” dans les quartiers

Nous créerons des espaces « sport-santé », et espaces dédiés à la jeunesse et aux jeunes adultes, ouverts sans discrimination ni de genre ni de quartier.

Ces lieux, confiés à des associations locales de jeunes en lien avec les comités de quartier, seront pensés comme des espaces de rencontre, de pratique sportive et de convivialité.

3.2 Culture et animation – Une ville qui bouge et qui rassemble

• Le constat citoyen

« Beaucoup d'habitants regrettent une programmation culturelle insuffisamment diversifiée et une ville perçue comme « endormie », notamment par les jeunes, qui se tournent vers Lyon pour sortir, se divertir et se cultiver ».

• Nos engagements

Proposition 17 – Rénover la maison Ricard

Nous rénoverons la maison Ricard pour en faire un lieu ouvert à la musique, le théâtre, les expositions, la convivialité et accessible aux artistes en résidence et aux habitants.

Proposition 18 – Favoriser l'accès à la culture pour tous

Nous proposerons des places gratuites à la salle de la Mouche, pour les personnes, les familles les plus modestes, afin de garantir un accès équitable aux spectacles et événements culturels.

Proposition 19 – Redynamiser la place Jaboulay

Nous lancerons un appel à projets pour repenser la place Jaboulay comme un véritable cœur de ville : marchés, manifestations culturelles, festivités et lieu de rencontre, en lien étroit avec les habitants et les commerçants, implantation d'une halle.

CHAPITRE 4 – EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : CRÉER DES OPPORTUNITÉS ET DYNAMISER LE TISSU LOCAL

Pourquoi ce chapitre ?

L'économie locale et l'emploi sont les piliers d'une ville innovante, créative et solidaire. Face aux défis de la complexité économique, de la transition écologique et de la lutte contre la précarité, notre commune doit jouer un rôle actif pour soutenir les entreprises, sécuriser les parcours professionnels et valoriser la diversité des acteurs socio-économiques de notre territoire.

Notre cap politique

Nous défendons une économie locale diversifiée, créatrice d'emplois et respectueuse des personnes comme de l'environnement.

Notre action municipale s'appuiera sur trois orientations fortes :

- Permettre aux acteurs (entreprises, artisans, agriculteurs, commerçants) de se développer durablement
- Favoriser les initiatives responsables, solidaires et innovantes
- Redonner à la commune une capacité de pilotage et de coopération avec les partenaires économiques

Notre ambition : concilier performance économique, justice sociale et transition écologique avec une municipalité en soutien de cette transformation.

Ce que cela change concrètement pour vous

- Des parcours professionnels accompagnés
- Des entreprises, exploitations agricoles et commerces soutenus,
- Une ville attractive, inclusive
- Un territoire résilient et solidaire

Avec TERRE COMMUNE, faisons de l'économie locale un pilier d'innovation, de justice sociale et de qualité de vie pour toutes et tous.

4.1 Emploi, municipalité et territoire économique

À Saint-Genis-Laval, la majorité des habitantes et habitants travaillent hors de la commune, principalement dans les grands bassins d'emploi voisins. Cette réalité métropolitaine, renforcée par des infrastructures comme le métro B et le prochain quartier du Vallon des Hôpitaux, souligne l'importance de **consolider les liens intercommunaux pour faciliter les mobilités quotidiennes** des habitant·es comme des professionnel·les qui travaillent sur notre commune.

Notre ville dispose ainsi **d'atouts majeurs pour développer une économie locale dynamique** : un tissu industriel, commercial et artisanal actif, des espaces agricoles à valoriser, et une position stratégique au cœur de la métropole.

L'enjeu est clair : **éviter de devenir une ville-dortoir en attirant talents et compétences** et en soutenant une activité économique de proximité utile et vivante.

Notre ambition : conjuguer une ville connectée à son environnement économique, en cultivant une économie locale, pour une ville dynamique et innovante.

• Nos engagements

Proposition 20 – Une municipalité, employeur exemplaire, inclusif et responsable

Nous engagerons Saint-Genis- Laval vers un modèle de gestion publique responsable et exemplaire :

- **Exemplarité sociale / Employeur responsable** : politique d'embauche inclusive, lutte active contre les discriminations, égalité réelle femmes-hommes, valorisation des agentes et agents
- **Achats solidaires, durables et responsables** : intégration systématique de critères sociaux et environnementaux dans les marchés publics, soutien aux circuits courts et aux entreprises locales engagées (notamment pour la cuisine centrale), aide à l'installation d'entreprises et de projets économiques respectueux des populations et de l'environnement
- **Pilotage en transparence et concertation** avec la population sur les projets ambitieux ; aide à l'installation et à la création d'entreprises.

Proposition 21 - Renforcer la souveraineté et la sécurité numérique

Nous engagerons la commune dans une stratégie de souveraineté numérique en généralisant l'usage des **logiciels libres au sein des services municipaux**. Cette démarche permettra de réduire la dépendance aux grandes multinationales du numérique, de renforcer la transparence, de maîtriser les coûts et de protéger les données publiques.

4.2 Une économie locale responsable et solidaire

• Le constat citoyen

« Notre territoire est riche d'une pluralité d'entreprises, d'initiatives et de projets émergents mais qui parfois sont dispersés, pas toujours mis en valeur, peu interconnectés. Cette situation limite les synergies, freine l'innovation, peut compliquer l'accompagnement des créateurs et les dynamiques locales ».

• Nos engagements

Proposition 22 – Créer la Maison des initiatives, de l'économie et de l'emploi

Au cœur du Champlong, à deux pas du métro B, nous ouvrirons un **lieu ressource** dédié à l'accueil, l'accompagnement et à la mise en réseaux des acteurs du territoire : porteurs de projets, demandeurs d'emploi, scolaires (stages), jeunes en formation et entreprises locales. Ce lieu sera aussi un espace de démocratie participative avec des temps d'informations, de débats, de conventions citoyennes sur les enjeux socio-économiques et environnementaux.

L'objectif : **briser les isolements, favoriser les synergies et faire de l'économie locale un levier de justice sociale et de résilience collective.**

Proposition 23 – Soutenir l'économie sociale et solidaire

Nous favoriserons le développement des **projets solidaires et innovants** du territoire : conciergeries, recycleries, ateliers de réparation et autres initiatives d'économie circulaire, sociale et solidaire, en **facilitant** leur implantation et visibilité.

Proposition 24 – Dynamiser le commerce de proximité, les entreprises et l'agriculture locales

Nous favoriserons les dispositifs de création, valorisation et de développement des entreprises, commerces, exploitations locales, avec une attention particulière aux projets à impact social et environnemental ainsi que les coopérations entre acteurs (agriculteurs locaux et cuisine centrale). Nous mettrons en œuvre un marché du soir / week-end et des actions régulières de promotion des acteurs économiques locaux.

CHAPITRE 5 – PRÉSERVER LE CLIMAT, L'ENVIRONNEMENT ET NOTRE CADRE DE VIE : TRANSITION ÉCOLOGIQUE, SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET BIODIVERSITÉ

Pourquoi ce chapitre ?

Le dérèglement climatique, la pollution et l'érosion de la biodiversité ont des conséquences directes sur notre santé, notre cadre de vie et l'avenir des générations futures. À Saint-Genis-Laval, ces enjeux se traduisent concrètement par des îlots de chaleur, des bâtiments énergivores et des inquiétudes fortes liées à la pollution de l'eau, notamment par les PFAS.

Pour TERRE COMMUNE, la transition écologique n'est pas un slogan : c'est une responsabilité politique majeure et une urgence sociale et environnementale.

Notre cap politique

Nous voulons une ville qui anticipe, protège et répare. Une ville qui agit localement pour répondre aux crises globales, tout en améliorant immédiatement la qualité de vie des habitantes et habitants.

Notre action reposera sur quatre principes :

- Protéger la santé des populations face aux pollutions
- Adapter la ville au changement climatique
- Préserver la biodiversité et les ressources naturelles
- Transformer la ville avec des projets écologiques concrets et co-construits avec la population.

Ce que cela change concrètement pour vous

- Une meilleure protection de votre santé face aux pollutions
- Des logements plus confortables et moins énergivores
- Des espaces publics plus verts et plus agréables
- Une ville plus résiliente face au changement climatique.

Avec TERRE COMMUNE, la transition écologique devient un projet concret, juste et partagé à Saint-Genis-Laval.

5.1 Santé environnementale – Protéger les habitants

• Le constat citoyen

« La révélation de la pollution de l'eau par les PFAS a suscité une vive inquiétude chez de nombreux habitants. Le manque de transparence et de suivi régulier renforce le sentiment d'insécurité sanitaire ».

• Nos engagements

Proposition 25 – Créer une veille sanitaire en concertation avec les comités existants à l'échelle de la métropole

Nous créerons un comité de veille sanitaire local sur les PFAS et autres polluants, associant citoyens, experts, associations et institutions compétentes. Ce comité aura pour mission de renforcer la transparence, l'information et l'action locale en matière de santé environnementale.

5.2 Rénovation énergétique - Une lutte contre la précarité

• Le constat citoyen

« De nombreux logements et bâtiments publics sont mal isolés, entraînant des factures énergétiques élevées et des situations de précarité énergétique, en particulier pour les personnes âgées, les familles modestes et les logements anciens ».

• Nos engagements

Proposition 26 – Mettre en œuvre un programme pluriannuel de rénovation énergétique

Nous engagerons un programme ambitieux de rénovation et d'isolation des bâtiments publics et privés, en lien avec le CCAS, afin d'identifier et d'accompagner les ménages les plus exposés à la précarité énergétique.

5.3 Végétalisation et biodiversité – Rafraîchir la ville

• Le constat citoyen

« Les espaces imperméabilisés et le manque de végétation accentuent les effets des vagues de chaleur et fragilisent la biodiversité locale ».

• Nos engagements

Proposition 27 – Accélérer la végétalisation de la commune

Nous lancerons un **programme de végétalisation ambitieux, incluant la désimperméabilisation des sols, la plantation d'arbres** en ville avec un objectif mesuré de long terme, et la création ou l'extension de corridors écologiques pour préserver la biodiversité.

• Le constat citoyen

« La transition écologique nécessite une mobilisation collective et une transmission des savoirs, en particulier auprès des enfants et des jeunes ».

• Nos engagements

Proposition 28 – Renforcer les programmes éducatifs environnementaux

Nous développerons des actions d'éducation à l'environnement et à l'écologie dans les temps périscolaires, en lien avec les associations locales et les acteurs de l'éducation populaire.

CHAPITRE 6 – SE DÉPLACER FACILEMENT ET DURABLEMENT À SAINT-GENIS-LAVAL

TRANSPORTS, MOBILITÉS DOUCES ET PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Pourquoi ce chapitre ?

L'arrivée du métro B est une avancée majeure pour Saint-Genis-Laval. Mais pour de nombreux habitants, notamment dans les quartiers éloignés, l'accès aux transports en commun reste difficile sans voiture. Cette situation crée des inégalités de mobilité, accentue la dépendance à l'automobile et pèse sur le budget des ménages comme sur l'environnement.

Pour **TERRE COMMUNE**, le droit à la mobilité est un droit fondamental. Il conditionne l'accès à l'emploi, aux services publics, à la santé et aux loisirs.

Notre cap politique

Nous voulons une politique de mobilité inclusive, écologique et adaptée aux réalités locales. Une politique qui facilite les déplacements du quotidien tout en réduisant les nuisances, la pollution des voitures.

Notre action reposera sur trois priorités :

- Améliorer l'accès aux transports collectifs pour tous les quartiers,
- Sécuriser et développer les mobilités actives,
- Encourager les solutions de mobilité partagée.

Ce que cela change concrètement pour vous

- Des déplacements plus simples et plus rapides
- Une meilleure accessibilité au métro et aux services
- Des solutions de mobilité plus économiques et plus écologiques
- Un cadre de vie plus apaisé et moins pollué.

Avec TERRE COMMUNE, la mobilité devient un outil d'égalité, de transition écologique et de qualité de vie à Saint-Genis-Laval.

6.1 Transports collectifs – Relier les quartiers

• Le constat citoyen

« De nombreux habitants soulignent la difficulté de rejoindre le métro B et les pôles de services sans utiliser leur voiture en particulier nos aînés et les habitant·es des zones les plus excentrées ».

- **Nos engagements**

Proposition 29 – Mettre en place une navette inter quartiers

Nous promovons, en lien avec la Métropole de Lyon et les TCL, la création d'une navette minibus formant une boucle inter quartiers et reliant les principaux quartiers au métro B.

Cette solution permettra de faciliter les déplacements quotidiens, notamment pour les personnes âgées, les jeunes et les personnes à mobilité réduite.

6.2 Mobilités douces – Favoriser le vélo et la marche

- **Le constat citoyen**

« Si de plus en plus d'habitants souhaitent se déplacer à vélo, le manque de stationnements sécurisés et continus freine le développement de cette pratique ».

- **Nos engagements**

Proposition 30 – Déployer un plan vélo ambitieux

Nous développerons un plan vélo incluant la création de parkings vélos clos et sécurisés de façon équilibrée sur la ville. Nous agirons également pour augmenter le nombre de vélos en libre-service disponibles et pour améliorer la continuité des itinéraires cyclables.

6.3 Mobilité partagée – Réduire la dépendance à la voiture

- **Le constat citoyen**

« Le covoiturage reste insuffisamment structuré, alors qu'il pourrait répondre efficacement aux besoins de déplacement domicile-travail ».

- **Nos engagements**

Proposition 31 – Encourager le covoiturage

Nous créerons une aire de rencontre couverte dédiée au covoiturage dans un secteur à définir, notamment aux Basses-Barolles, afin de faciliter et sécuriser cette pratique.

CHAPITRE 7 – GARANTIR LE DROIT AU LOGEMENT POUR TOUTES ET TOUS

LOGEMENT SOCIAL, HABITAT DIGNE ET MIXITÉ SOCIALE

Pourquoi ce chapitre ?

À Saint-Genis-Laval, le coût du logement a fortement augmenté ces dernières années. Les loyers comme les prix de l'immobilier deviennent inaccessibles pour de nombreux ménages ou personnes seules, en particulier les jeunes, les familles modestes et les classes moyennes. Cette situation fragilise la mixité sociale et contraint de plus en plus d'habitants à quitter la commune.

Par ailleurs, la ville est en situation de carence au regard de la loi SRU, ce qui entraîne des pénalités financières importantes et un dessaisissement partiel de la compétence logement par l'État.

Pour **TERRE COMMUNE**, le logement est un droit fondamental et une responsabilité majeure de l'action municipale.

Notre cap politique

Nous voulons une politique du logement volontariste, solidaire et durable. Une politique qui permette à chacun et chacune de se loger dignement à Saint-Genis-Laval, tout au long de la vie.

Notre action reposera sur trois priorités :

- Développer massivement le logement social et abordable,
- Garantir la qualité, la durabilité et la dignité de l'habitat,
- Remettre l'humain au cœur de l'habitat collectif.

Ce que cela change concrètement pour vous

- Plus de logements accessibles et adaptés à vos besoins
- Des loyers mieux encadrés et des charges réduites
- Un habitat plus confortable, plus durable et plus humain
- Une ville plus mixte, plus solidaire et plus juste.

Avec TERRE COMMUNE, le logement redevient un pilier du droit à la ville et du vivre-ensemble à Saint-Genis-Laval.

7.1 Accès au logement – Répondre à l'urgence sociale

• Le constat citoyen

"La pénurie de logements accessibles accentue les inégalités et freine l'installation ou le maintien des ménages à Saint-Genis-Laval. Le non-respect des objectifs SRU pénalise financièrement la commune et limite sa capacité d'action ».

• Nos engagements

Proposition 32 – Produire des logements sociaux et abordables

Nous engagerons la création de 300 logements locatifs sociaux sur le mandat (PLAI, PLUS, PLS, PLI) pour rattraper le retard sur la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) ainsi que 270 logements en Bail Réel et Solidaire. Cette production sera notamment fléchée vers le Vallon des Hôpitaux et d'autres secteurs identifiés.

Nous agirons pour faire reconnaître le caractère tendu du marché immobilier local et rejoindre le dispositif métropolitain d'encadrement des loyers. Nous mettrons en place une contribution supplémentaire sur les logements vacants et les résidences secondaires.

Nous investirons 2 millions d'euros sur le mandat pour soutenir la production de logements sociaux auprès des bailleurs.

7.2 Qualité de l'habitat – Construire et rénover autrement

• Le constat citoyen

« Les habitants expriment des attentes fortes en matière de qualité architecturale, de confort thermique et de respect de l'environnement. L'habitat indigne et les passoires énergétiques restent une réalité pour certains ménages ».

• Nos engagements

Proposition 33 – Promouvoir un habitat de qualité et durable

Nous coconstruirons une charte de l'habitat, de la qualité urbaine et architecturale avec la métropole de Lyon, les bailleurs sociaux, les professionnels du secteur et les représentants des habitants.

Nous lutterons contre l'habitat indigne en conventionnant avec la CAF du Rhône pour consigner les aides au logement versées aux propriétaires ne respectant pas leurs obligations.

Nous inscrirons Saint-Genis-Laval dans une démarche de « territoire zéro passoire et bouilloire ».

7.3 Habitat et lien social – Mettre l’humain au cœur du logement

• Le constat citoyen

« La vie en habitat collectif peut être source d’isolement et de tensions lorsqu’elle n’est pas accompagnée. Les situations de vulnérabilité liées aux accidents de la vie nécessitent des réponses spécifiques ».

• Nos engagements

Proposition 34 – Favoriser le vivre-ensemble et l’accompagnement

Nous favoriserons l’installation de conciergeries en lien avec les bailleurs sociaux.

Nous créerons un conseil municipal de l’Habitat associant usagers, bailleurs, institutions et comités de quartier.

Nous soutiendrons le développement du logement coopératif, notamment en Bail Réel Solidaire et en Prêt Locatif Social, en partenariat avec Habicoop Aura.

Nous créerons, en lien avec le CCAS, un lieu de vie en centre-ville pour des personnes en situation de vulnérabilité (victimes de violences, sinistrées, accidents de la vie), d’une capacité d’environ 20 places.

CHAPITRE 8 – RETROUVER UNE ALIMENTATION LOCALE, SAIN ET SOLIDAIRE

AGRICULTURE, FONCIER ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Pourquoi ce chapitre ?

Saint-Genis-Laval est entourée d'espaces agricoles et naturels précieux. Pourtant, une grande partie de l'alimentation consommée sur la commune provient de filières lointaines, peu lisibles et souvent peu respectueuses de l'environnement comme des producteurs.

Dans un contexte de crises climatiques, sanitaires et sociales, la question alimentaire est devenue un enjeu central de santé publique, de justice sociale et de résilience territoriale.

Pour TERRE COMMUNE, l'alimentation c'est un choix politique structurant.

Notre cap politique

Nous voulons construire une véritable stratégie municipale de souveraineté alimentaire, fondée sur la protection du foncier agricole, le soutien aux paysans et l'accès de toutes et tous à une alimentation de qualité.

Notre action reposera sur trois priorités : - préserver durablement les terres agricoles et naturelles, - soutenir une agriculture locale, biologique et paysanne, - structurer des filières alimentaires locales, accessibles et solidaires.

Ce que cela change concrètement pour vous

- Une alimentation plus saine, locale et de meilleure qualité
- Un soutien renforcé aux agriculteurs du territoire
- La préservation des paysages et des terres agricoles
- Une meilleure résilience alimentaire face aux crises.

Avec TERRE COMMUNE, l'agriculture et l'alimentation deviennent des piliers de la santé, de l'écologie et de la solidarité à Saint-Genis-Laval.

8.1 Protéger le foncier agricole et naturel

• Le constat citoyen

« Les habitants expriment leur inquiétude face à la pression foncière et à la disparition progressive des terres agricoles. Le document PENAP, censé protéger ces espaces, ne répond plus pleinement aux enjeux actuels ».

• Nos engagements

Proposition 35 – Construire une stratégie foncière et alimentaire municipale

Nous engagerons une stratégie municipale visant l'équilibre entre urbanisation, agriculture et espaces naturels, en lien étroit avec les habitants et les acteurs locaux.

Nous réviserons le PENAP afin de protéger l'ensemble des fonciers agricoles et naturels de la commune, notamment aux Hautes-Barolles, tout en ouvrant des possibilités stratégiques de préemption pour développer des projets collectifs tels que des fermes pédagogiques ou des installations agricoles partagées.

8.2 Soutenir l'agriculture biologique et paysanne

• Le constat citoyen

« Les agriculteurs locaux rencontrent des difficultés pour maintenir leur activité face à la concurrence des filières industrielles et à l'accès au foncier ».

• Nos engagements

Proposition 36 – Favoriser l'agriculture biologique locale

Nous **soutiendrons activement les paysans engagés dans l'agriculture biologique** afin de maintenir et développer une activité agricole sur la commune.

L'approvisionnement de la future **cuisine centrale municipale** se fera prioritairement auprès de producteurs locaux et biologiques, garantissant des débouchés stables et une alimentation saine pour les habitants·es et notamment les enfants.

8.3 Structurer une alimentation locale, accessible et solidaire

• Le constat citoyen

Malgré la proximité des zones agricoles, les circuits courts restent insuffisamment développés et peu accessibles à l'ensemble de la population.

• Nos engagements

Proposition 37 – Favoriser les circuits courts et solidaires

Nous favoriserons la structuration de circuits courts et de dispositifs de commercialisation de proximité : marchés, AMAP, fermes pédagogiques et initiatives citoyennes.

Nous soutiendrons des projets collectifs associant production agricole, sensibilisation et gouvernance partagée, afin de renforcer la résilience alimentaire du territoire.

Nous envisageons le financement de paniers AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) pour les femmes enceintes de 6 mois ou jusqu'aux 3 mois de l'enfant.

CHAPITRE 9 – RENFORCER LES SOLIDARITÉS ET PROTÉGER LES PLUS VULNÉRABLES

ACTION SOCIALE, ACCOMPAGNEMENT ET DIGNITÉ POUR TOUTES ET TOUS

Pourquoi ce chapitre ?

À Saint-Genis-Laval, comme ailleurs, l'isolement, la précarité et la perte d'autonomie touchent de nombreuses personnes : seniors, familles monoparentales, personnes en situation de handicap ou confrontées à des accidents de la vie. Ces situations fragilisent le lien social et appellent des réponses publiques fortes, coordonnées et humaines.

Pour **TERRE COMMUNE**, la solidarité n'est pas une variable d'ajustement budgétaire : elle est au cœur du projet municipal et de la responsabilité collective.

Notre cap politique

Nous voulons une ville attentive, protectrice et solidaire. Une ville qui ne laisse personne au bord du chemin et qui garantit l'accès aux droits, à l'accompagnement et à la dignité, quels que soient l'âge ou la situation personnelle. Notre action reposera sur trois principes :

- Renforcer l'action sociale de proximité,
- Lutter contre l'isolement et les ruptures sociales,
- Coordonner les acteurs pour une solidarité efficace et lisible.

Ce que cela change concrètement pour vous

- Un meilleur accompagnement des personnes isolées ou en difficulté
- Un accès facilité aux droits et aux services publics
- Des réponses humaines et organisées face aux situations de précarité
- Des actions concrètes concertées, en confiance qui favorisent le vivre ensemble (sans opposer les populations)
- Une ville plus solidaire, plus juste et plus attentive.

Avec TERRE COMMUNE, la solidarité devient un pilier du vivre-ensemble et de la dignité à Saint-Genis-Laval.

9.1 Action sociale et lutte contre l'isolement

• Le constat citoyen

« De nombreux habitants expriment leur difficulté à faire face à l'isolement, à la dépendance ou à des démarches administratives complexes. Les besoins augmentent, notamment chez les seniors et les familles monoparentale ».

• Nos engagements

Proposition 38 – Renforcer l’action solidaire de la commune

Nous renforcerons l’action sociale en direction des publics isolés, en particulier les seniors, les jeunes et les familles monoparentales. Nous développerons la coopération entre les associations caritatives en leur offrant des espaces permanents au sein de la maison des initiatives et de l’économie et de l’emploi.

Nous établirons un bilan précis de l’offre de services à domicile, publique et privée, afin d’identifier les besoins et de définir une orientation pluriannuelle du service public local notamment pour les aînés, les personnes vulnérables (situation de handicap, de mobilité réduite...).

9.2 Accès aux droits et accompagnement administratif

• Le constat citoyen

« La complexité des démarches administratives constitue un frein majeur à l’accès aux droits, en particulier pour les personnes vulnérables ».

• Nos engagements

Proposition 39 – Développer l’aide administrative de proximité

Nous renforcerons l’accompagnement administratif dans tous les lieux d’intervention municipaux afin de faciliter l’accès aux droits sociaux, aux prestations, aux services publics et nous favoriserons le développement de l’autonomie sociale.

9.3 Accueil digne et respect des droits

• Le constat citoyen

« Les situations d’accueil des personnes en grande précarité ou de passage, notamment les gens du voyage, suscitent incompréhensions et tensions lorsqu’elles ne sont pas anticipées et encadrées ».

• Nos engagements

Proposition 40 – Mettre en place un protocole d'accueil des gens du voyage

Nous élaborerons un protocole d'accueil pour les gens du voyage de passage à Saint-Genis-Laval, après information et consultation des habitants. Ce dispositif sera mis en œuvre en lien avec les associations concernées, afin de garantir des conditions de vie dignes pour toutes et tous et un cadre clair pour l'ensemble des acteurs.

CHAPITRE 10 – DÉFENDRE LA PAIX, L'ÉGALITÉ ET LUTTER CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS DROITS HUMAINS, ÉGALITÉ RÉELLE ET COHÉSION RÉPUBLICAINE

Pourquoi ce chapitre ?

Les discriminations, les violences et les discours de haine fragilisent le vivre-ensemble et remettent en cause les principes fondamentaux de la République. À l'échelle locale, les communes ont un rôle essentiel à jouer pour promouvoir l'égalité réelle, prévenir les discriminations et garantir un cadre de vie respectueux pour toutes et tous.

Pour **TERRE COMMUNE**, la paix, l'égalité et le respect des droits humains ne sont pas des notions abstraites : ce sont des engagements concrets de l'action municipale.

Notre cap politique

Nous voulons une ville qui protège, rassemble et émancipe. Une ville qui combat toutes les formes de discriminations, qu'elles soient liées au genre, à l'origine, à l'orientation sexuelle, à la religion, au handicap ou à la condition sociale.

Notre action reposera sur trois principes :

- Promouvoir l'égalité réelle et les droits humains
- Prévenir les violences et les discriminations
- Faire vivre la paix et la fraternité au quotidien.

Ce que cela change concrètement pour vous

- Une commune engagée contre toutes les discriminations
- Des politiques locales favorisant l'égalité réelle
- Un espace public plus sûr et plus respectueux
- Une ville ouverte, solidaire et fidèle aux valeurs républicaines.

Avec TERRE COMMUNE, la paix, l'égalité et la fraternité deviennent des réalités concrètes à Saint-Genis-Laval.

10.1 Égalité et lutte contre les discriminations

• Le constat citoyen

« Les inégalités persistent dans l'accès aux droits, à l'emploi, au logement, à la santé ou à la participation citoyenne. Les discriminations, souvent invisibles, produisent des effets durables sur les parcours de vie ».

• Nos engagements

Proposition 41 – Mettre en place une politique municipale d'égalité et de lutte contre les discriminations

Nous adopterons un plan municipal de lutte contre les discriminations, construit avec les associations, les acteurs institutionnels et les habitants. Ce plan intégrera des actions de prévention, de formation des agents municipaux, d'accompagnement des associations et de sensibilisation du grand public.

10.2 Égalité femmes-hommes et lutte contre les violences

• Le constat citoyen

Les inégalités entre les femmes et les hommes demeurent, tout comme les violences sexistes et sexuelles, y compris dans l'espace public.

• Nos engagements

Proposition 42 – Renforcer l'égalité femmes-hommes

Nous mettrons en œuvre une politique municipale volontariste en faveur de l'égalité femmes-hommes, incluant la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le soutien aux associations spécialisées, la formation de l'ensemble des acteurs associatifs (inclusion, budget sensible aux genres).

10.3 Paix, citoyenneté et solidarité internationale

• Le constat citoyen

Les conflits internationaux, les migrations forcées et les crises humanitaires ont des répercussions locales. Les communes peuvent agir pour promouvoir une culture de paix et de solidarité.

• Nos engagements

Proposition 43 – Promouvoir une culture de paix et de fraternité

Nous soutiendrons les initiatives citoyennes, éducatives et associatives en faveur de la paix, de la solidarité internationale et de l'accueil digne des personnes réfugiées, dans le respect des compétences communales.

